



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00172

Numéro SIREN : 321 943 698

Nom ou dénomination : GESCO

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2013 sous le numéro de dépôt 2303

26 FEV. 2013

2303

GESCO

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 392.000 €

Siège social : 81, rue des Ponts de Cé

49000 ANGERS

321 943 698 RCS Angers



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL

D'ADMINISTRATION

EN DATE DU 14 JANVIER 2013

L'an deux mille treize,
et le quatorze janvier, à dix sept heures,
le conseil d'administration s'est réuni au siège social, sur convocation de son président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Eric GROUD, président du conseil d'administration et directeur général,
- Monsieur Michel BIANCHI, administrateur,
- Madame Sophie BELLAMY, administrateur,
- Monsieur Philippe BRIDOUX, administrateur.

Est absent :

- Monsieur Franck PINEAU.

Monsieur Emmanuel VIAU, représentant du comité d'entreprise collège cadres, assiste à la réunion.
Monsieur Patrice BOURDAIS, représentant du comité d'entreprise collège employés, assiste à la réunion.

Monsieur DAVONNEAU Eric, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, s'est fait excuser.
Le secrétariat de la séance est assuré par Monsieur Michel BIANCHI.

La séance est présidée par Monsieur Eric GROUD en sa qualité de président du conseil d'administration, lequel, après avoir fait signer le registre de présence par les membres entrant en séance, constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur le président rappelle que le conseil est réuni en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le **31 août 2012**,
- Examen de l'activité de l'exercice écoulé et des perspectives d'avenir,
- Arrêté des comptes sociaux et établissement du rapport de gestion,
- Examen des dates d'expiration de mandats des commissaires aux comptes et dirigeants sociaux,
- Préparation de l'ordre du jour de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes et du texte des projets de résolutions,
- Nomination d'un Directeur Général Délégué,
- Convocation de l'assemblée générale mixte.

ES

mi

g

B

Puis, le conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2012

Le président rappelle que les comptes de l'exercice et leurs annexes, objet de la présente délibération, ont été remis ou transmis à chaque administrateur préalablement à la présente réunion.

Le conseil procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 août 2012 sur la base de l'inventaire établi à cette date et arrête définitivement, à l'unanimité, les comptes annuels de cet exercice qui fait apparaître un bénéfice de 158.603,79 Euros.

Il est précisé que les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes d'évaluation que les années précédentes.

Le conseil examine ensuite l'emploi des résultats, les conventions réglementées, ainsi que les échéances des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes en vue de proposer éventuellement leur renouvellement.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2012, s'élevant à 158.603,79 Euros, de la manière suivante :

ORIGINE :

Report à nouveau :	447.245,94 Euros
Résultat de l'exercice :	158.603,79 Euros
Total disponible	<u>605.849,73 Euros</u>

AFFECTATION :

Report à nouveau:	449.049,73 Euros
Dividendes :	156.800,00 Euros
Total	<u>605.849,73 Euros</u>

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président rappelle que des conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce, dûment autorisées par le Conseil d'administration ou ratifiées par l'assemblée générale au titre d'exercices antérieurs, se sont poursuivies pendant l'exercice écoulé :

- Redevances Partena,
- Travaux de sous-traitance effectués pour Partena,
- Avances en comptes-courants rémunérées,
- Loyers versés à la Sci Saint Fiacre (Ancenis) et à la Sci de la Garenne (Beaupréau).

Le Président précise que le Commissaire aux comptes en a été régulièrement informé pour l'établissement de son rapport spécial.

SB mi 4 B

Résolutions ordinaires :

- Examen du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2012,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce, approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2012,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Résolution extraordinaire :

- Autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux salariés adhérents du Plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces salariés.

RAPPORT A L'ASSEMBLEE - TEXTE DES RESOLUTIONS

Le conseil, à l'unanimité, arrête ensuite les termes du rapport de gestion qu'il présentera à l'assemblée, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires.

Un exemplaire de ce rapport sera mis à la disposition du commissaire aux comptes dans les plus courts délais.

COMMUNICATION AUX ACTIONNAIRES

Le conseil charge son président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les administrateurs.


Eric GROUD
Président



Sophie BELLAMY



Philippe BRÉDOUX



Michel BIANCHI

